



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

## **Alim'Activ**

Agir contre la précarité alimentaire  
par la coordination territoriale

---

Formation-action en Ile-de-France

## Introduction

Le projet Alim'Activ a permis d'établir un diagnostic de l'aide alimentaire sur plusieurs territoires d'Île-de-France, puis une étude sur les pratiques inspirantes en matière de coordination de l'aide alimentaire, publiée en juillet 2019.

A la suite de ce travail, l'Ansa, grâce au soutien de la Région, de l'ARS Île-de-France et de la DRIAAF, lance **une formation-action pour accompagner 8 territoires franciliens dans leurs démarches de coordination pour lutter contre la précarité alimentaire.**

## I. LE CONTEXTE

### o Les enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire

**En France, 1 français sur 5 n'arrive pas à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer 3 repas par jour<sup>1</sup> et 5 millions de personnes bénéficient d'une aide alimentaire**, ponctuellement ou régulièrement. Avec la crise sanitaire et sociale liée au Covid-19, les besoins en aide alimentaire vont probablement augmenter dans les années à venir.

Les actions d'aide alimentaire peinent à répondre à l'ensemble des besoins sur un plan quantitatif et qualitatif (produits frais, équilibrés et variés), malgré un engagement associatif très fort. Le secteur de l'aide alimentaire est fragmenté, principalement porté par des associations et des bénévoles, avec peu de pilotage public.

Les travaux d'Alim'Activ 1 ont mis en lumière le manque de coordination **des actions d'aide alimentaire**, que ce soit au niveau national ou local, et ses conséquences :

- **de grandes inégalités territoriales** : les territoires avec le plus de personnes précaires ne sont pas les mieux couverts ;
- **un accès difficile à l'aide alimentaire**, à la fois pour les personnes et les professionnels qui les orientent, du fait d'une offre éparpillée et peu lisible ;
- **un service de qualité inégale** selon les associations et les territoires, ne répondant pas toujours aux besoins des personnes concernées, en quantité et qualité ;
- **une complexité de gestion importante** pour tous les acteurs du secteur qui cherchent chacun à améliorer leurs pratiques d'approvisionnement, de stockage et de distribution avec des ressources restreintes.

**La pandémie actuelle révèle une grande partie des dysfonctionnements, mais aussi des capacités d'adaptation du secteur.** En effet, depuis l'annonce du confinement, les secteurs de la production et la distribution agro-alimentaire, ainsi que les secteurs de l'hébergement et de l'aide alimentaire ont dû se réorganiser, dans l'urgence, pour s'adapter aux mesures de confinement, et parfois développer des coopérations inédites.

Ces adaptations portent principalement sur :

---

<sup>1</sup> « Baromètre de la pauvreté : Focus sur la précarité alimentaire », Secours Populaire Français & IPSOS, Edition 2018

- **la gestion des dons alimentaires**, avec des quantités de dons très importantes issues de la restauration collective, de la grande distribution, de l'agroalimentaire ainsi que des producteurs, avec des DLC parfois très courtes et un manque de bénévoles
- **l'adaptation aux mesures de distanciation sociale sur toute la chaîne**, dans un contexte de pénurie de masques, de gel hydroalcoolique et de bénévoles
- **la gestion des distributions** : les modes de distributions classiques (repas sur place ou épicerie sociale) ont dû être remplacés par des livraisons à domicile, parfois vers de nouveaux lieux (centres d'hébergement, hôtels sociaux, bidonvilles), des distributions de paniers repas avec des points de distribution, ou encore la distribution de tickets repas et bons alimentaires
- **le recensement des besoins et la coordination des approvisionnements et des distributions au niveau local**, avec de nouveaux partenariats inter-associatifs, interservices ou publics-privés, variables d'un territoire à l'autre et très évolutifs qui se sont créés dans l'urgence, les CCAS au niveau local et les DDCS au niveau départemental ayant été désignés comme opérateurs de cette coordination
- **le recrutement en urgence de nouveaux bénévoles à travers les plateformes**
- **la mutualisation des moyens logistiques et des dons entre associations**
- **le partage et la circulation de l'information**, notamment l'utilisation des distributions alimentaires pour informer sur l'hébergement et sensibiliser aux mesures d'hygiène et de protection.

La crise sanitaire n'est pas terminée, et l'on voit déjà des publics qui jusqu'ici n'avaient pas recours à l'aide alimentaire venir aux distributions, notamment des familles, des étudiants, des indépendants, des travailleurs du sexe ou des personnes hébergées en squats ou bidonvilles.

### o Le projet Alim'Activ

Face à ces constats, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) développe le programme Alim'Activ pour **améliorer la coordination locale des acteurs** publics, associatifs et privés de l'aide alimentaire et de l'alimentation (centre communal d'action sociale, associations d'aide alimentaire, grandes et moyennes surfaces, etc.) afin de :

- **faciliter l'accès des personnes en précarité alimentaire à une alimentation de qualité,**
- **améliorer l'efficacité des dispositifs d'aide alimentaire.**

La première phase du programme en 2018-2019 a donné lieu à :

- *un diagnostic de l'aide alimentaire sur trois territoires d'Île-de-France* <sup>2</sup>,
- une **journée d'échanges** sur des solutions de lutte contre la précarité alimentaire,
- une **étude sur les pratiques inspirantes de coordination** pour lutter contre la précarité alimentaire, mettant en valeur les démarches de 8 territoires <sup>3</sup>.

En 2020, l'Ansa s'appuie sur les enseignements de la phase d'état des lieux d'Alim'Activ pour :

- **accompagner des territoires franciliens** pour mettre en place une coordination pour lutter contre la précarité alimentaire au niveau local **via une démarche de formation-action** collective

<sup>2</sup> Voir le diagnostic : [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-02/Ansa\\_Aliment%27Activ\\_Diagnostic\\_1901.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-02/Ansa_Aliment%27Activ_Diagnostic_1901.pdf)

<sup>3</sup> Voir l'étude : [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-07/Ansa\\_Aliment%27Activ\\_PratiquesInspirantes\\_1906.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-07/Ansa_Aliment%27Activ_PratiquesInspirantes_1906.pdf)

- **diffuser les enseignements de leurs actions auprès d'autres territoires** via la construction d'une « boîte à outils » et l'organisation d'un événement de restitution et d'échanges auprès de tous les partenaires du projet.

La formation-action visera à **s'appuyer sur les retours d'expériences de l'aide alimentaire dans le contexte du confinement** pour pouvoir ancrer la coordination de l'aide alimentaire dans des pratiques existantes et dans la durée, **apprendre de ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas pu se faire**, et ainsi **être mieux armés pour les nouveaux défis qui ne manqueront pas de se poser à tous après le confinement**.

## II. LA FORMATION-ACTION

### ○ Pourquoi mener une démarche de coordination pour lutter contre la précarité alimentaire sur votre territoire ?

Lancer une telle démarche permet de mobiliser salariés et bénévoles des associations d'aide alimentaire, personnes en situation de précarité, travailleurs sociaux, pouvoirs publics, acteurs de santé, entreprises voire agriculteurs de votre territoire pour améliorer l'accès à l'alimentation des personnes en précarité avec plusieurs objectifs :

- **une aide alimentaire plus accessible** : rendre visible et lisible l'offre d'aide alimentaire, à la fois pour les personnes précaires et pour les accompagnants sociaux en impliquant les personnes concernées
- **une aide alimentaire de meilleure qualité et favorable à la santé** : agir sur la qualité des aliments et de la distribution, notamment via la formation des bénévoles et l'accès à des produits frais, à de nouveaux services de type épiceries solidaires et à des actions coordonnées autour de la nutrition
- **une aide alimentaire plus efficace** : faire des économies d'échelle et simplifier la gestion pour les associations, à travers la mutualisation des achats ou des lieux de distribution, afin d'obtenir des denrées en plus grande quantité et qualité
- **une aide alimentaire mobilisatrice** : renforcer ou initier des liens producteurs/consommateurs du territoire, développer de nouvelles modalités de distribution, faciliter les liens entre les acteurs, mobiliser les professionnels, les bénévoles et les personnes bénéficiaires dans un projet commun

### ○ Pourquoi participer à la formation du projet Alim'Activ ?

L'engagement dans la démarche de formation-action vous permettra de :

- **bénéficier d'apports méthodologiques** pour mener une démarche de coordination des acteurs de votre territoire impliqués dans la lutte contre la précarité alimentaire **et de retours d'expériences** d'autres territoires en Île-de-France et dans toute la France,
- **rejoindre une communauté d'échanges** de pratiques et rencontrer un réseau de collectivités et d'acteurs franciliens impliqués sur ce sujet,
- **donner une impulsion forte** pour faire avancer la démarche d'animation sur votre territoire,
- **valoriser votre action auprès des partenaires** du projet et trouver de nouvelles pistes de partenariats et de soutiens.

## o A qui la formation est-elle destinée ?

La formation-action est destinée à **un acteur ou un binôme d'acteurs en mesure d'animer une démarche de coordination pour lutter contre la précarité alimentaire sur son territoire.**

- Le territoire peut être à **l'échelle communale, intercommunale, voire départementale.**
- **Deux personnes par territoire** sont attendues pour participer à la formation, venant soit de la même structure, soit de deux structures complémentaires (deux collectivités ou collectivité et association par exemple).
- Il peut s'agir d'agents **du Centre communal d'action sociale (CCAS)**, de la commune, du Conseil départemental, d'une association d'aide alimentaire (type banque alimentaire), d'une UDDRIHL ou DDCS par exemple.
- La formation est destinée à accompagner **8 territoires** et à accueillir 16 participants.

## o Quel est le programme de la formation ?

L'**objectif principal** de la formation est d'accompagner les participants à **mener une instance de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle locale.**

Deux sous-objectifs s'y ajoutent :

- **Echanger et s'approprier les leçons issues de la gestion de crise COVID-19** pour proposer une coordination de l'aide alimentaire « hors crise »
- **Coconstruire une « boîte à outils » de la coordination** de l'aide alimentaire utilisable directement par d'autres territoires.

La formation-action articule :

- **3 journées de formations** : les participants s'approprient des connaissances et acquièrent des compétences et des outils utiles,
- **Des mises en pratique** : entre chaque journée, les participants vont contacter et mobiliser les acteurs concernés, les réunir et utiliser les outils pour animer une dynamique collective (questionnaires, techniques d'animation, outils de diagnostic ou de priorisation collective).

La **méthode de formation**, à la fois participative et cadrée, alterne des interventions expertes, des temps de co-construction d'outils, de retours d'expériences, d'analyse de pratiques et d'échanges de connaissances. Les formations sont animées par deux formatrices de l'Ansa et des intervenants extérieurs spécialisés sur des thématiques. L'Ansa propose également un **accompagnement individualisé à tous les participants entre les temps de formation.**